

# LE TRIPLE JEU D'UN OFFICIER-CARTOGRAPHE DANS LA RÉGENCE DE TUNIS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par Houda Bair

Université de Tunis

Laboratoire Diraset-Études Maghrébines

94, boulevard du 9 Avril 1938 - 1007 Tunis

bair\_houda@yahoo.com

---

Toute activité cartographique répond à une pluralité d'objectifs. Les conditions de réalisation, en 1857, de la carte de la régence de Tunis offre une excellente illustration d'une telle diversité des visées et des intérêts en présence : trois dimensions, complémentaires plus que concurrentes, structurent en effet l'activité de l'officier-cartographe français Jean-Baptiste Évariste Marie Pricot de Sainte-Marie, dont l'activité manifeste un triple jeu. L'objectif primordial qui fut fixé par les autorités françaises, en 1839, au jeune capitaine d'état-major était clair : achever la carte de la régence de Tunis qu'avait initiée le Danois Falbe. Mais ce projet ne pouvait laisser indifférent le gouvernement beylical de la Tunisie, engagé au même moment dans un processus de « modernisation » de la gestion publique du pays ; un tel intérêt conduisit logiquement l'officier-cartographe à faire preuve d'une intelligence de la situation et d'une forte capacité de négociation : les services qu'il rendit à Ahmed Bey servirent aussi d'ailleurs à la réussite de la mission confiée par les autorités françaises. Une troisième dimension, relevant d'un registre à la fois personnel et professionnel, s'est ajoutée aux deux premières, plus institutionnelles : Pricot de Sainte-Marie a rapidement nourri l'ambition de faire valoir, dans les milieux parisiens aptes à en reconnaître la qualité et l'impact, le volet scientifique de son activité cartographique et, par voie de conséquence, sa contribution au savoir géographique. Sur ces trois plans, à la fois singuliers et conjoints, l'officier-cartographe s'est imposé comme le véritable maître du « jeu », faisant de la carte de la régence une réalisation à trois faces.

À qui appartient la carte ? Au commanditaire qui en détermine la fonction et en finance la réalisation ? Au topographe/cartographe qui met en œuvre ce projet en consacrant des années de sa vie à parcourir, à observer et à mesurer un morceau du monde ? À celui qui s'en approprie l'usage ou qui en détourne la visée initiale, y compris, le cas échéant, dès son processus d'élaboration ? Le plus souvent, la carte appartient, peu ou prou, à tous ces protagonistes à la fois. Les enjeux dont elle est porteuse ne sauraient dès lors échapper aux échanges entre ces divers acteurs aux finalités et aux intérêts singuliers sinon opposés. Toute activité cartographique répond en effet à une pluralité d'objectifs, tantôt concomitants et tantôt successifs, qui entretiennent entre eux un équilibre instable et qui ne vont évidemment pas sans une certaine ambivalence.

C'est probablement la raison pour laquelle Mark Monmonier s'estime fondé à parler de « scepticisme raisonné » (Monmonier, 1993, p. 11)<sup>1</sup>, puisque « non seulement le mensonge est facile avec les cartes, mais il

est même essentiel » (Monmonier 1993, 23). Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement puisque, par définition, tout cartographe, pour rendre son travail lisible et donc utile, doit procéder, à partir de son « terrain », par voie de sélection, de simplification, de miniaturisation et de symbolisation ? (Palsky, 2005). La cartographie est donc une forme de traduction, puisque la carte représente sur un plan à deux dimensions une réalité tridimensionnelle. De cette opération, il résulte un produit sémiotique complexe dans sa conception et intimement lié à sa destination sociale et politique. La représentation cartographique établit ce qu'Isabelle Surun qualifie de « médiation » entre un « monde mental intérieur » et un « monde physique extérieur » (Surun, 2004, p. 117).

Lorsqu'en 1839 le gouverneur d'Alger détache à Tunis le jeune capitaine d'état-major Jean-Baptiste Évariste Marie Pricot de Sainte-Marie<sup>2</sup>, sa visée est clairement définie : parachever le levé de la carte de la régence de Tunis qu'a entrepris le Danois francophile Falbe (Bair, 2009 et 2016). Ce projet, qui

---

1 On notera qu'un sous-titre (*Comment faire mentir les cartes*) a été ajouté à la version française de l'ouvrage.

2 En 1842, Pricot fut autorisé à ajouter « Sainte-Marie » à son nom.

occupera toute une décennie de la vie de l'officier cartographe, revêt une importance cruciale pour les autorités françaises depuis le début, en 1830, de la conquête de l'Algérie voisine, qui a été elle-même à l'origine d'une importante activité cartographique (Blais, 2014). Il retient également l'intérêt du gouvernement beylical de la Tunisie, engagé sur la voie d'une gestion modernisée du pays, au plan à la fois militaire, économique et fiscal (Brown, 1974 ; Hibou, 2009). Dès lors, la conduite par Pricot de Sainte-Marie de ses missions topographiques sur le territoire tunisien se trouve liée à la mise en œuvre de qualités non seulement d'expertise cartographique mais aussi de diplomatie. En parallèle, une troisième dimension s'avère rapidement primordiale aux yeux de l'officier : prendre rang parmi les cartographes qui innovent et qui comptent et compteront. Son admission, dès 1843, comme membre de la Société de géographie lui apporte une reconnaissance qu'il sait tirer du caractère stratégique de son activité, et que viendra consacrer, en 1857, la réalisation de la carte de la régence de Tunis (Laporte, 2002).

Il convient dès lors de comprendre selon quelles circonstances pratiques, dans quel cadre politico-institutionnel mais aussi avec quelles ressources scientifiques et techniques Pricot de Sainte-Marie a pu jouer sur ces trois tableaux. Une attention particulière sera ainsi accordée à la capacité dont il a su faire preuve en matière de gestion des contraintes tant hiérarchiques que matérielles et logistiques pour s'imposer dans chacune des trois facettes de son « jeu »<sup>3</sup>. Par-delà ces contraintes où les enjeux d'appropriation territoriale et de domination politique peuvent être logiquement associés à l'activité de l'officier-cartographe, on ne saurait sous-estimer l'importance des processus d'appropriation symbolique liés à la mise en œuvre de nouveaux imaginaires, à la découverte de nouveaux horizons et à l'engagement de relations inédites, de part et d'autre de la Méditerranée, entre la France et la Tunisie.

## **La cartographie comme mise en acte d'une commande politique : le savoir au service du pouvoir**

Il s'établit une relation intrinsèque entre le processus de production cartographique, à caractère

scientifique, et la destination du produit final, à visée instrumentale. De cette relation peut naître une ambivalence dont les missions cartographiques en territoires coloniaux ou précoloniaux offrent une intéressante illustration. C'est à l'évidence le cas avec la mission confiée par le ministère français de la Guerre au capitaine Pricot de Sainte-Marie dans la Tunisie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Comment, en effet, comprendre autrement les termes dans lesquels est évoquée cette mission par les autorités françaises, qui estiment que la connaissance géographique de la Tunisie est indispensable à l'avenir de la présence de la France en Afrique du Nord et qu'elle représente également une contribution à la science ?

De tels liens entre production cartographique et pratique politique sont déjà perceptibles dans la démarche adoptée quelques années plus tôt par le capitaine de vaisseau Christian Tuxen Falbe, nommé consul général du Danemark à Tunis avant de devenir délégué de la Société pour l'exploration de Carthage. Il est toutefois malaisé de savoir si l'intense activité cartographique – et archéologique – qu'il déploie, et qui le met en rapport étroit avec le Dépôt de la guerre, découle de sa seule initiative personnelle ou si elle répond à une mission confiée par les autorités militaires françaises<sup>4</sup>. En tout état de cause, la réalisation, en 1832, du premier plan de Tunis (Baïr, 2009) ne paraît pas ressortir du seul désir de connaissance : Falbe écrit en effet que « l'utilité principale de ce plan serait naturellement l'usage qu'on en ferait lors d'une expédition militaire contre Tunis. » (Falbe, 1832, p. 151) Cette vue est clairement confirmée par le document que Falbe rédige à Paris au début de 1840 pour le colonel Carabœuf, en poste au ministère de la Guerre. Il y demande formellement que les officiers français ne fassent nulle mention de son activité cartographique dans la régence de Tunis ; en effet, « les mauvaises langues et les brouillons ne manqueraient pas d'en faire une application qui [lui] porterait un grand préjudice dans l'esprit du Bey<sup>5</sup> » (cité par Lund, 2000, p. 334), qui pourrait en effet en déduire que son hospitalité et sa protection auraient servi à une activité d'espionnage conduite au détriment de ses propres intérêts. Or, c'est bien d'une telle activité que résulte la carte générale de la régence de Tunis que Falbe dresse en 1839 au Dépôt général de la guerre, sur la base de ses observations astronomiques et géodésiques. On ne saurait mieux illustrer la claire volonté du cartographe de jouer sur

3 Cette contribution a grandement bénéficié de la consultation des archives du Service historique de la Défense (SHD), au château de Vincennes : Série M : Armée de terre, 3M388 (D443). Par souci d'allègement des notes infrapaginales, cette référence ne sera pas systématiquement mentionnée.

4 Le Dépôt de la guerre a donné indirectement naissance au Service historique de la Défense (Robert, 2011).

5 L'archéologue danois John Lund voit dans ce « dessous des cartes » une illustration des liens qui se sont instaurés entre l'archéologie et l'impérialisme au XIX<sup>e</sup> siècle.

deux tableaux à la fois : cacher au Bey sa stratégie, mais profiter de sa bienveillance pour mettre celle-ci en œuvre. Ainsi, bien qu'indiscutablement motivé par un projet d'exploration archéologique et de recherche topographique, Falbe n'en conserve pas moins, de toute évidence, le regard et les attributs de l'officier qu'il n'a finalement cessé d'être. Sa prudence contraste de façon notable avec le caractère très officiel de la mission que la hiérarchie militaire française confie au cours de cette même année 1839 au jeune capitaine Pricot de Sainte-Marie, qui est précisément chargé de parachever la carte de la Régence et qu'il rencontre à cet effet.

## Les atouts de Pricot de Sainte-Marie

Ce changement tient entre autres à la conjoncture politique née en Tunisie de l'accession au pouvoir, deux ans plus tôt, d'Ahmed Bey. Les vues modernisatrices du nouveau souverain le conduisent à engager des réformes dans le domaine des structures de l'État, de l'éducation et de l'armée<sup>6</sup> et, pour ce faire, à développer des relations de coopération avec la France. Nous observerons dans la deuxième partie ce que cela implique dans la conception que le nouveau Bey se fait de la cartographie et donc aussi dans ses rapports avec Pricot de Sainte-Marie. Mais il convient dès l'abord d'analyser les modalités de l'activité topographique et cartographique du jeune officier.

À sa sortie de Saint-Cyr, Pricot de Sainte-Marie fut pensionnaire quelques semaines à l'École des Chartes avant d'entrer à l'École d'application d'état-major. En 1834, il est affecté avec le grade de lieutenant en Algérie et c'est cinq ans plus tard, à 29 ans, qu'il est envoyé, avec le grade de capitaine d'état-major, en mission cartographique en Tunisie. Il a déjà eu l'occasion d'effectuer dans ce pays quelques brèves incursions, principalement consacrées à des relevés géodésiques et à l'établissement de plans de villes, comme ceux de Beja ou du Kef. Il s'inscrit dès lors dans une longue tradition française de militaires cartographes<sup>7</sup>. Son activité et l'organisation de ses nombreux itinéraires ont beaucoup profité de sa connaissance de la langue arabe, qu'il a sans nul doute apprise à Alger

et qui lui permit de nouer des relations directes tant avec les autorités nationales ou locales qu'avec les habitants eux-mêmes (Baïr, 2018). En Algérie, une telle formation linguistique fut très tôt recherchée par des « officiers pour qui connaître l'arabe était à la fois une nécessité pratique et un critère de légitimité » (Messaoudi, 2015, p. 162). L'activité cartographique de Pricot de Sainte-Marie dans la régence de Tunis comporte deux périodes essentielles : la première, de 1839 à 1842, lui permet de réaliser une carte qui couvre principalement le nord de la Tunisie ; la seconde, de 1843 à 1848, est consacrée à l'ensemble du pays, notamment à la partie méridionale, jusqu'aux frontières de la Tripolitaine.

Au vu de l'intense et régulier échange de correspondances qu'elle nourrit avec le Dépôt général de la guerre, l'activité de Pricot de Sainte-Marie constitue la composante primordiale d'une organisation parfaitement réglée et hiérarchisée. Évaluée en fonction de la quantité et de la qualité des relevés qu'il adresse à Paris, cette activité se voit fréquemment gratifiée d'une appréciation très positive. L'analyse des courriers de l'année 1844 permet de dégager la chaîne des procédures qui se sont déroulées à un rythme soutenu durant toute une décennie<sup>8</sup> :

- à la demande du Dépôt de la guerre, des observations géodésiques sont réalisées par le capitaine de Neveu, qui détermine les stations permettant d'orienter les itinéraires susceptibles d'être ensuite empruntés par le topographe / cartographe ;
- le Dépôt de la guerre choisit alors les déplacements qu'il juge judicieux d'entreprendre et en informe Pricot de Sainte-Marie ;
- celui-ci adresse le résultat de ses travaux de reconnaissance et de ses levés topographiques au Dépôt de la guerre, qui procède alors à leur réduction ainsi qu'à leur raccordement avec les documents reçus antérieurement. Cette opération de mise en cohérence est donc aussi une action de « traduction ». Elle suppose des choix et implique une sélection des données qui n'exclut pas une certaine dose de « bricolage »<sup>9</sup> et, à tout le moins,

---

6 Béatrice Hibou estime qu'« en Tunisie, avant même l'apparition d'une pensée réformatrice propre, Ahmed Bey peut être considéré comme le premier Bey réformateur dans la mesure où il exprimait, par ses réformes, une réelle volonté de changement et de renouveau. La réorganisation de l'armée était un souci de premier ordre mais Ahmed Bey entendait aussi développer le bien-être de la population. Sans remettre en cause les limites de son pouvoir, il cherchait à consolider l'État, à centraliser le pouvoir, à développer la Régence » (Hibou, 2009, p. 5).

7 Sur la formation à la cartographie des militaires français sous l'Ancien régime, voir Verdier (2015).

8 Cette formalisation des étapes est clairement énoncée dans la lettre adressée par le Dépôt de la guerre à Pricot de Sainte-Marie le 6 novembre 1844.

9 Hélène Blais note également cette pratique pour la cartographie de l'Algérie après 1830 : les cartes de l'Algérie qui sont le fruit du travail des officiers cartographes portent la trace d'incompréhensions et de bricolages liés aux conditions dans lesquelles s'exerce cette activité (Blais, 2008).

d'interprétation, source de possibles déformations. Aux contraintes du topographe-auteur s'ajoutent ainsi celles du cartographe-traducteur. En effet, passer « de l'itinéraire à la carte » consiste « à inscrire dans l'espace géométrique de la carte l'espace géographique, qualitatif, du terrain parcouru, mais aussi à traduire en directions et en distances un récit de voyage inscrit dans la durée, à transformer du temps en espace » (Surun, 2004, p. 132) ;

- ces opérations aboutissent à l'élaboration d'un calque où sont portés, en couleur, les principaux itinéraires à suivre au cours de la prochaine période dans le but de combler des lacunes, objet des nouvelles investigations. À titre d'exemple, la lettre adressée par le Dépôt de la guerre le 6 octobre 1844 manifeste un intérêt certain porté à la reconnaissance des formes des sebkhas (dépressions inondables), en particulier de la grande Sebkha, « où reste, dit-on, constamment de l'eau et où l'on pourrait retrouver les trois lacs mentionnés par Ptolémée sous les noms de Tritonia Palus, de Pallas Palus et de Libya Palus ».

Malgré l'encadrement de son activité, Pricot de Sainte-Marie n'en bénéficie pas moins d'une assez grande liberté d'action, du fait de la place par définition incontournable et en grande partie incontrôlable qu'il occupe dans le dispositif. Cette liberté est aussi le fruit d'une acuité et d'une vigilance qui lui permettent d'évaluer à la fois les opportunités et les risques que représente tout nouveau projet de déplacement. Le directeur du Dépôt de la guerre lui écrit ainsi le 5 octobre 1844 que « les directions [qu'il a] suivies ont été fort bien choisies et seront d'un haut intérêt pour la carte de la Régence ». D'une façon générale, on l'a vu, il se dégage des lettres adressées par le Dépôt de la guerre à Pricot de Sainte-Marie un haut niveau de satisfaction. La reconnaissance de sa compétence professionnelle et de son engagement personnel justifie l'envoi régulier de nouveaux matériels : des tubes de rechange pour le baromètre, des thermomètres à maxima, un chronomètre, un horizon à fluide à glaces tournantes Lenoir, une boussole Burnier...

Il est clair que les relations de confiance qui se nouent ainsi – et qui sont d'ailleurs source de nouvelles attentes réciproques<sup>10</sup>... – ne sont pas sans lien avec une perception commune des mêmes enjeux, c'est-à-dire des mêmes objectifs politico-militaires. La cartographie de la régence de Tunis et le plan de ses

villes constituent un véritable capital de savoirs qui doit être facilement mobilisable le moment venu ; la carte qui représente la synthèse des déplacements de Pricot de Sainte-Marie au cours de sa seconde mission (1843-1849) témoigne d'une connaissance approfondie et précise du pays (fig. 1).

Pricot de Sainte-Marie se montre attentif à l'état d'esprit qu'il perçoit lors de ses nombreux déplacements dans les différentes régions du pays, et singulièrement dans le milieu des tribus. Il écrit ainsi le 20 juin 1844 :

« Dans les tribus que j'ai parcourues, j'ai trouvé la même disposition d'esprit qu'à mes précédents voyages ; pressurées par l'impôt elles accepteraient sans résistance une domination étrangère qui les traiterait avec plus d'équité. [...] [Certaines] sont en contact avec les nôtres et voient quelle justice nous employons envers les arabes qui nous sont soumis, justice qui est loin d'exister chez eux ».

On comprend aisément pourquoi, parmi les ordres formels ou les simples recommandations qui sont adressés à Pricot de Sainte-Marie, l'Algérie occupe une place privilégiée, singulièrement en ce qui a trait à sa partie frontalière avec la Tunisie : la carte de la Tunisie n'est, en fait, que le prolongement « naturel » de celle de l'Algérie. Le directeur du Dépôt de la guerre écrit ainsi le 28 août 1844 qu'il attend avec quelque impatience les données relatives aux derniers itinéraires afin de les coordonner avec les matériaux qui lui ont été envoyés de la province de Constantine, « particulièrement avec ceux qui ont été recueillis à la suite de l'expédition de Mr le Général Randon », alors gouverneur de Bône et futur ministre de la Guerre. De même, au mois de mars précédent, estimant qu'au vu des documents qu'il avait reçus de la province de Constantine la position du Kef devait être mieux définie, il demande à Pricot de Sainte-Marie de prolonger sa reconnaissance « sur le confluent du Meleg et de la Medjerdah, jusque vers cette ville, afin d'obtenir la distance de ce point à la côte ».

Cette forte liaison entre le processus de colonisation de l'Algérie et l'observation du territoire tunisien comporte une incidence bénéfique pour Pricot de Sainte-Marie puisque celui-ci est nommé en octobre 1843 par le maréchal Soult, chef du gouvernement et ministre de la Guerre, membre de la commission chargée de la démarcation de la frontière entre la régence de Tunis et la province de Constantine.

10 L'officier-cartographe fait parfois montre d'une certaine insatisfaction, comme dans sa lettre du 13 décembre 1844 au directeur du Dépôt de la guerre : « Je sais qu'il faut faire la part, d'un pays sans civilisation, de l'ombrage que cette mission peut causer à bien des gens qui entourent le Bey, mais aussi parlant avec franchise, me verrai-je forcé de dire que cette mission n'est pas assez soutenue peut-être ici et qu'on n'en sent pas assez l'importance ».

Pricot estime alors devoir demander au bey, qui le lui accorde facilement, son accord pour participer à cette commission. En lui annonçant cette nomination, par courrier du 26 octobre, le directeur du Dépôt de la guerre n'omet pas de lui signifier qu'il ne doit pas perdre de vue qu'il demeure prioritairement chargé de réaliser la carte de la régence de Tunis, et qu'il ne doit considérer sa nouvelle mission que comme un moyen de mieux assurer la première. Le 21 novembre suivant, il lui demande de ne rester auprès du général Randon que le temps nécessaire au levé du terrain contesté, mais il l'invite toutefois à profiter de son séjour algérien dans les environs de La Calle pour réunir le plus de documents possible sur la vallée de la Mafrag, dont l'embouchure se trouve à proximité de Bône, et de comparer le volume des eaux de cette rivière avec celui de la Seybouse, qui prend sa source près de Constantine. Dans son analyse de l'exploration scientifique de l'Algérie organisée au cours des années 1840-1850, Daniel Nordman note que « c'est dans le détail même, minuscule, du travail scientifique qu'il faut saisir l'intervention d'un pouvoir d'État » (Nordman, 2006, p. 241).

### **La carte de la régence de Tunis de 1857**

Pour des raisons de santé, Pricot de Sainte-Marie est contraint de mettre fin à sa seconde mission en 1849. Commence alors, au Dépôt général de la guerre, un long travail d'exploitation, auquel il apporte une forte contribution et qui vise à traiter l'ensemble des relevés de ses itinéraires ; cette opération aboutira, en 1857, à la réalisation de la carte de la régence de Tunis. Cette carte, qui couvre la quasi-totalité du territoire tunisien, est établie à l'échelle 1:400 000<sup>e</sup>, comme celle de l'Algérie... (fig. 2).

Trois des mentions qui figurent dans la légende de la carte méritent attention (fig. 3) :

- « Dressée au Dépôt de la Guerre » : « au » et non pas « par », cela signifie indéniablement que Pricot de Sainte-Marie, de retour à Paris, a apporté sa contribution personnelle aux opérations permettant de dresser la carte ;
- « D'après les observations et les reconnaissances de Mr Falbe, capitaine de vaisseau danois, et de Mr Pricot Ste Marie, chef d'escadron d'État-major français » : lorsque la carte est définitivement établie, cela fait une vingtaine d'années que Falbe a mis fin à son activité cartographique ; la mémoire de son initiative et de sa contribution n'en a pas pour autant été effacée ;
- « 1857 » : au terme de la seconde mission de Pricot de Sainte-Marie, pas moins de huit années ont été nécessaires pour mener à bien l'exploitation et la

représentation cartographique des innombrables « observations », « reconnaissances » et « renseignements » – les trois termes figurent sur la légende – recueillis et traités par Falbe et Pricot de Sainte-Marie.

Selon Christian Jacob, la carte construit une réalité simplifiée qui constitue un support pour la conduite de l'action : « Le rapport sémiologique entre le territoire invisible et son image cartographique dissimule une convention sociale, mais aussi un choix politique » (Jacob, 1992, p. 352). La cartographie se présente comme une opération de « mise en ordre » du territoire. La carte de 1857 se révélera indispensable à l'armée française ; elle était la seule, et pour plus de deux décennies encore, à offrir, on l'a vu, une représentation de la quasi-totalité du territoire tunisien. Sans doute comporte-t-elle des lacunes ou des imprécisions, en particulier en ce qui concerne le dessin de la côte ; à l'intérieur des terres, l'orographie ne présente pas une totale cohérence et peut même s'avérer trompeuse, par exemple pour le bassin de Kairouan ; enfin, quelques régions restent encore à inventorier et la position de villes importantes, comme Gafsa, est parfois entachée d'inexactitude. Toutefois, la carte de 1857 remplit pour l'essentiel ses fonctions ; elle ne sera en effet retouchée qu'en 1880, dans la perspective de l'occupation militaire française, qui conduira à la mise de la Tunisie sous protectorat l'année suivante et qui jouera à la façon d'un révélateur et d'un plein dévoilement du « dessous [politique] de la carte » (Bord, 2004a ; Cambrézy, de Maximy, 1995). C'est encore sur cette même carte que sera porté, en 1882, par le chef de la division topographique de la Tunisie, un découpage en subdivisions militaires<sup>11</sup>. Entre les débuts des travaux de Falbe et ce que l'on peut considérer comme leur plein dénouement, il se sera écoulé un demi-siècle, au cours duquel, en définitive, « la carte, ainsi que l'écrit Yves Lacoste, a d'abord été établie par des officiers et pour des officiers » (Lacoste, 1976, p. 7-8). La réussite de la mission cartographique de Pricot de Sainte-Marie a tenu à son apparence purement « scientifique », à l'exclusion supposée de tout autre enjeu, notamment aux yeux des autorités tunisiennes.

### **La carte comme outil de transaction avec le pouvoir beylical**

On peut comprendre aisément les raisons qui conduisent l'État français, dès les premières années qui ont suivi le début de la colonisation de l'Algérie

<sup>11</sup> André Martel présente une analyse de l'intervention militaire française qui fait de la carte de 1857 un outil crucial de la connaissance géographique de la Tunisie (Martel, 1965, p. 238).

et non uniquement pour définir un tracé frontalier, à porter un intérêt soutenu à la carte de la Tunisie. En revanche, la façon dont le gouvernement beylical manifeste un incontestable intérêt peut surprendre, sauf si l'on tient compte des options délibérément modernisatrices du nouveau souverain, Ahmed Bey, qui succède à son père Hammouda Pacha en 1837 et qui se maintiendra au pouvoir jusqu'à sa mort en 1855. Cette attitude constituera une ressource favorable à l'activité de Pricot de Sainte-Marie.

### **L'intérêt porté à la cartographie s'inscrit dans un processus d'« occidentalisation » du pouvoir beylical**

Cet attrait d'Ahmed Bey pour la cartographie est lié au caractère d'outil sans équivalent que revêt la carte : la cartographie dessine une image du territoire qui rend celui-ci plus facilement compréhensible et appréhendable et, par voie de conséquence, plus aisément administrable. Or, l'orientation et la vision du bey en ce domaine le poussent à transformer les procédures administratives. Celles-ci reposaient jusqu'alors principalement sur une connaissance empirique de l'espace et sur les relations entretenues avec des notables territoriaux qui représentaient autant des écrans que des relais de l'autorité politique de la Régence. La cartographie a précisément pour effet de réduire la part de ces pratiques coutumières au profit d'interventions du pouvoir central mieux informées. C'est cette démarche qui est au fondement de demandes d'assistance adressées à quelques pays européens, à commencer par la France. Le bey, que ses contemporains appellent volontiers le « roi soldat », a formulé, dès le début des années 1840, une requête dans le but d'assurer la formation des officiers. Le 19 juin 1841, le directeur des affaires politiques du ministère français des Affaires étrangères fait part au ministre de la Guerre du désir du dirigeant tunisien d'« avoir en qualité d'instructeurs un chef d'escadron d'artillerie et un capitaine d'infanterie français ». Le chef d'escadron qui sera nommé dès le mois d'octobre suivant est alors commandant d'artillerie à Constantine ; lui et ses successeurs auront ainsi la possibilité d'acquérir une bonne connaissance de l'état dans lequel se trouvent les forces armées tunisiennes... Témoigne d'une telle capacité d'analyse le document très élaboré de 116 pages, daté du 9 juin 1853 et rédigé à Ghar-el-Melah par Ernest de Taverne, capitaine au 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne en mission à Tunis et futur directeur de l'École du Bardo : *Les forces militaires de la régence de Tunis*. L'auteur éprouve le

besoin d'introduire son texte en montrant que son intention n'est pas du tout conquérante : « Loin de nous la prétention de vouloir donner à cet écrit quelque importance que ce soit comme document à consulter dans l'hypothèse d'éventualités plus ou moins possibles et éloignées ». Le capitaine de Taverne fait état d'un effectif total de 76 194 hommes, dont les trois cinquièmes appartiennent à des « troupes irrégulières » (makhzen, spahis, Turcs, zouaves...). Peut-être à l'encontre du point de vue d'un officier comme Pricot de Sainte-Marie, et pour des raisons sans doute d'ordre culturel, il estime qu'il ne convient nullement d'envisager une opération de conquête<sup>12</sup>.

Les demandes d'assistance adressées par le bey sont la traduction d'une évolution culturelle et sociopolitique de la Tunisie. À cet égard, Béchir Tlili met l'accent sur la tension nouvelle qui s'instaure entre « deux pôles fondamentaux, celui du traditionalisme et celui de l'innovation » (Tlili, 1974, p. 414). Cela conduit l'auteur à souligner la place singulière qu'occupe au sein de l'Empire ottoman la « province tunisienne », désireuse de gagner en autonomie. Outre une certaine fascination qu'elles traduisent pour l'Occident, les démarches engagées auprès des puissances européennes sont donc aussi à interpréter comme une volonté d'affirmer l'identité tunisienne, y compris sur le plan des relations diplomatiques. La France paraît représenter en cela une pièce maîtresse du dispositif.

De telles démarches, qui visent à réformer des segments entiers de l'action publique, à commencer par celui de l'armée, ne vont toutefois pas sans risques : elles sont porteuses d'une possible sinon d'une probable fragilisation du pays compte tenu de la conjoncture géopolitique qui caractérise alors l'Afrique du Nord. L'assistance apportée par les Européens en général et par les Français en particulier constitue en effet un facteur de pénétration étrangère qui comporte des effets ambivalents sur le plan non seulement technique, mais également culturel et idéologique. Elle constitue aussi, de ce fait même, un facteur d'observation et d'identification des forces comme des faiblesses du système politique tunisien. S'il est une institution qui permet de mesurer l'importance que le pouvoir beylical accorde aux techniques nouvelles, notamment à la cartographie, c'est assurément la toute nouvelle École polytechnique du Bardo, qui a été créée en

12 L'auteur écrit à la fin de son rapport : « Persuadons-nous bien, enfin, et telle est notre conclusion, que ces soixante-seize mille hommes dont nous venons de reconnaître et de constater l'existence, ne sont que l'avant-garde, organisée par un gouvernement intelligent et [mot illisible] d'un peuple ignorant, haineux et farouche, et que dans l'hypothèse d'une invasion leur défaite, signal d'un immense incendie, ne serait que le début obligatoire et forcé de cette grande question de la lutte d'une armée contre une nation, question qui se représentera longtemps encore partout où la Croix ira chercher le Croissant » (de Taverne, 1853, p. 116).

1840 (Bair, 2008). La fondation de cet établissement est significative de la mise en œuvre de la volonté de réforme d'Ahmed Bey, particulièrement attentif à la formation des cadres militaires<sup>13</sup>. L'École fut placée sous la direction d'officiers européens : d'abord l'Italien Calligaris, passé auparavant par l'état-major turc, puis les Français Campenon et de Taverne. Elle a procédé à l'introduction et au développement de l'enseignement scientifique et technique ainsi qu'à certaines innovations pédagogiques, entre autres dans le domaine de la cartographie, grâce à l'organisation de missions d'observation directe et de mesure sur le terrain par les élèves officiers. Les cartes que ceux-ci ont réalisées aux côtés de leurs professeurs concernent principalement la région du Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia), la ville de Sfax ainsi que sa région et l'île de Djerba<sup>14</sup>. Dans l'esprit du pouvoir central, ces cartes, qui furent parmi les toutes premières, à l'époque moderne, à être exécutées par des Tunisiens pour représenter leur territoire, matérialisent l'adoption de nouvelles pratiques administratives, qui vont de pair avec une objectivation du territoire grâce au recours à de nouvelles formes de savoir et à de nouvelles techniques. L'examen des cartes conçues par les élèves de l'École du Bardo permet d'observer une interpénétration de savoirs vernaculaires (perceptibles au travers du choix des symboles relatifs au relief, à l'échelle, aux édifices religieux...) et de savoirs occidentaux. À bien des égards, le développement de cet enseignement a permis une territorialisation des politiques engagées par l'État tunisien, en particulier en matière d'organisation fiscale, d'économie agricole ou de sécurité. Il ne s'agit donc pas d'un pur exercice académique qui serait sans rapport avec l'exercice du pouvoir, et donc sans effets pratiques, d'autant que l'École restera en activité jusqu'à la fin des années 1860.

### **Les conditions inégales de l'activité de Pricot de Sainte-Marie**

Une telle réforme pédagogique, qui se répercute sur la formation et la promotion de nouvelles élites tunisiennes, représente un important vecteur d'assimilation et d'intégration de l'activité topographique et cartographique de Pricot de Sainte-Marie. Cette activité trouve en effet sa signification et sa pleine légitimité dans l'émergence d'une nouvelle conception de l'administration en matière de gestion

des territoires et des populations. En d'autres termes, le travail de Pricot de Sainte-Marie vient valider, sur un plan que l'on pourrait qualifier de théorique, l'orientation de la nouvelle administration tunisienne, bien au-delà du seul domaine militaire. En tout état de cause, cette politique du bey influera sur les modalités selon lesquelles Pricot de Sainte-Marie concevra et orientera certaines phases clés de sa mission. Ce sera même là l'un des enjeux majeurs qu'a comporté, dans semblable contexte, la mission cartographique de l'officier français, invité à répondre aux sollicitations du bey ou contraint de lui demander des facilités pour ses déplacements dans la Régence tout en dissimulant sa propre visée.

La validation théorique peut toutefois aller de pair avec des contraintes et des difficultés pratiques. Dans un courrier qu'il adresse le 13 décembre 1844 au général Pelet-Clozeau qui dirige le Dépôt de guerre, Pricot de Sainte-Marie se plaint de n'obtenir désormais du bey que des « ordres particuliers pour chaque Caïd » alors qu'il disposait jusqu'alors, pour l'ensemble des tribus, d'un « ordre général » lui permettant d'adapter en permanence son itinéraire et, en cas de besoin, de changer de destination. Dans le récit qu'il fait de son voyage de 1846 en Afrique du Nord<sup>15</sup>, Alexandre Dumas (père) retient de sa rencontre avec Pricot de Sainte-Marie ce point litigieux, qui le conduit à émettre une interprétation : « Les Turcs n'aiment pas beaucoup ces pérégrinations scientifiques au milieu de leurs États ; ils ne croient jamais que ce soit par un simple désir de faire faire un pas de plus à la science qu'un gouvernement charge un homme de tracer sur le papier, à l'aide d'instruments inconnus, des figures auxquelles ils ne comprennent rien » (Dumas 2006, p. 288)<sup>16</sup>. Et ce, quand bien même Pricot de Sainte-Marie « a découvert des lacs inconnus, des montagnes ignorées, des peuplades dont le bey de Tunis ne sait pas lui-même les noms » (Dumas, 2006, p. 233).

Les propos d'A. Dumas méritent sans doute examen dans la mesure où ils font peu de cas des relations de confiance qu'entretient le bey avec des pays européens et leurs représentants militaires en Tunisie même. Le bey demande ainsi régulièrement à l'officier français Pricot de Sainte-Marie de tracer sur la carte l'itinéraire qu'il vient d'effectuer, d'y inscrire les noms en arabe et d'y adjoindre des indications complémentaires. Cet intérêt est devenu

13 Sur la politique de modernisation conduite à cette époque en Tunisie, cf. Carl Brown (1974) ; voir en particulier le chapitre VIII : « Military Reforms » (p. 261-312).

14 Ces cartes sont rassemblées dans deux documents, qui comportent respectivement 27 et 59 feuilles et qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Tunisie, sous les numéros 261 et 18 669.

15 Alexandre Dumas entreprend ce voyage grâce à l'aide financière que lui accordent le gouvernement de Louis-Philippe et le duc de Montpensier.

16 Voir également Jean-Pierre Laporte (2002).

plus net encore lorsque Pricot de Sainte-Marie a été nommé, en octobre 1843, membre de la Commission de démarcation de la frontière tuniso-algérienne. L'accord, relevé plus haut, que donne le bey à cette nomination n'est pas gratuit : Pricot de Sainte-Marie, qui a été reçu par le souverain avant son départ, joint en effet au courrier qu'il adresse au Dépôt de la guerre quelques semaines plus tard, le 31 janvier 1844, « le *Journal de la Carte* de la frontière dressée par ordre du bey, indiquant pour beaucoup des points la distance en nature ». Mais il ajoute avoir « pensé que ce journal pourrait peut-être servir comme renseignement »<sup>17</sup> ; le document porte en effet la trace des intentions et des visées territoriales du bey. En tout état de cause, la réticence que ce dernier montre avant d'accorder un laissez-passer général à l'officier-cartographe pour l'ensemble du territoire de la Régence paraît tenir plus de la prudence dictée par les dangers encourus que de la méfiance. Par ailleurs, au sein de l'École du Bardo, on compte, on l'a vu, des responsables et des enseignants européens.

Au chapitre des relations de confiance franco-tunisiennes et de leur renforcement, il convient d'accorder une mention particulière au premier voyage effectué par un bey de Tunis en France, pays devenu son puissant voisin sur sa frontière ouest (Brown, 1974, p. 325-334)<sup>18</sup>. C'est en effet en véritable chef d'État qu'Ahmed Bey est reçu par le roi Louis-Philippe à Paris en novembre 1846, sans avoir été préalablement présenté au souverain français par l'ambassadeur ottoman. En réponse à la plainte officielle que la Porte n'a pas manqué de déposer, le ministre français des Affaires étrangères s'appuya sur la « doctrine commune aux deux gouvernements » pour réfuter « une analogie insoutenable en fait et en droit entre les Beys et les simples Gouverneurs de l'Empire » (Gaudin, 1885, p. 14-15)<sup>19</sup>. Au cours de ce voyage, le bey remit à Pricot de Sainte-Marie la croix de commandeur du Nicham en brillants comme marque de sa reconnaissance pour son intense activité cartographique (Laporte, 2002, p. 215), dont on perçoit clairement le contexte politico-diplomatique dans lequel elle s'inscrit.

Le champ d'application des relations franco-tunisiennes a « offert » au gouvernement français un niveau d'information inédit tant sur la géographie de la Tunisie que sur ses forces armées. Toutefois, cela ne paraît pas avoir dicté de doctrine claire et admise dans l'ensemble de l'armée française. Les différences

d'appréciation que l'on peut déceler chez des officiers comme Pricot de Sainte-Marie et de Taverne donnent à penser qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une intervention du type de celle qui a été engagée en Algérie deux décennies plus tôt donne lieu à débat, à controverse et, en définitive, à indécision. En Tunisie même, elles contribuent à entretenir le flou sur les objectifs réels ou supposés de l'activité cartographique de Pricot de Sainte-Marie, dont la fonction médiatrice, en forme de monnaie d'échange, a ainsi pu faire preuve de sa force.

## La quête de reconnaissance personnelle du cartographe

L'exercice d'une telle fonction de médiation et de négociation suppose l'intervention experte, durable et compréhensive d'un acteur pleinement reconnu. Les travaux sur la cartographie, notamment en contexte précolonial ou colonial, s'arrêtent peu sur les topographes et les cartographes, qui sont le plus souvent perçus comme les simples opérateurs d'un projet impersonnel au service duquel ils ont été affectés. Or, le difficile et exigeant travail qui leur est demandé fait d'abord appel à leur personnalité, à leur intelligence de la situation, à leur aptitude à nouer des relations dans un milieu qui leur est dès l'abord étranger et parfois même franchement hostile. La mise en œuvre et la valorisation de ces aptitudes représentent une troisième dimension de « la face cachée de la carte », une dimension qui est attachée au cartographe lui-même, à son savoir-faire et à ses propres aspirations.

## Les requêtes de Pricot de Sainte-Marie auprès de sa hiérarchie militaire

L'activité que conduit Pricot de Sainte-Marie en Tunisie durant une décennie entière se prête particulièrement bien à la mise en lumière non seulement des formes que prend un investissement personnel total, voire passionné, mais aussi des attentes qui sont les siennes, notamment en termes de reconnaissance et, autant qu'il se peut, de gratifications. Considéré à l'échelle de l'armée française, le métier qu'exerce Pricot de Sainte-Marie est original : l'absence d'exercice d'une autorité hiérarchique et d'une fonction de commandement joue à l'évidence de façon négative sur sa carrière, en termes de grade et d'avancement.

17 Pricot de Sainte-Marie joint au même courrier « une pièce arabe renfermant les noms exacts des localités sur la frontière de l'Algérie. Il règne une telle confusion dans ces noms et si peu de personnes peuvent les donner exactement que j'ose espérer, mon général, que cette pièce sera utile, surtout émanant de chez le Bey ».

18 Le chercheur américain qualifie ce voyage de « great symbol ».

19 Londres s'étant refusé à faire preuve de la même attitude que Paris vis-à-vis du Sultan, le bey renonça à faire étape en Angleterre avant son retour en Tunisie.



Pricot de Sainte-Marie estime que sa hiérarchie s'est montrée plutôt oublieuse à son égard. À la toute fin de son long séjour en Tunisie, sur fond de sentiment d'injustice, il n'hésite pas à faire part au directeur du Dépôt de la guerre de ses propres doléances. Le 4 janvier 1849, il dit ainsi espérer que sa « vie de dévouement » lui vaudra d'obtenir « quelque récompense ». Le 11 février suivant, il se fait plus pressant et plus direct : « Je vous supplie de parler à Monsieur le Ministre de la Guerre en faveur de mon avancement ». Une telle démarche a *de facto* été engagée quelques semaines plus tôt, en octobre 1848, par le directeur du Dépôt de la guerre auprès de son ministre : « L'isolement où se trouve [le capitaine d'État-major de 1<sup>ère</sup> classe Pricot de Ste-Marie], sur lequel aucun rapport d'inspection ne pourra vous être adressé, m'impose le devoir d'appeler votre attention sur lui ». Après avoir souligné le zèle et la compétence de l'officier français, grâce à qui est désormais imminent l'établissement d'une nouvelle carte de la régence de Tunis, le directeur du Dépôt de la guerre plaide pour une promotion : « Cet officier est recommandable par ses services, et 14 années passées en Algérie ou à Tunis, et par son ancienneté de grade ». Une réponse favorable ne viendra toutefois qu'au début de l'année 1854 : Pricot de Sainte-Marie est alors promu chef d'escadron d'état-major et attaché, en Algérie, à la 19<sup>e</sup> division militaire. Son état de santé le contraindra, quelques mois plus tard, à demander sa mise en non-activité.

Les doléances de Pricot de Sainte-Marie visent aussi le rôle que joue le consul français de Sousse, Edmond Pellissier de Reynaud, passé de la carrière militaire – il prit part à la conquête de l'Algérie et fut nommé en 1837 directeur des Affaires arabes par le gouverneur général de l'Algérie – à la diplomatie. Lui aussi arabophone et cartographe<sup>20</sup>, consul de France à Sousse de 1842 à 1848, il est perçu par Pricot de Sainte-Marie comme un concurrent dépourvu de loyauté et d'autant plus menaçant qu'il le sait bien introduit en haut lieu et doté d'un bon carnet d'adresses.

Dans la situation où il se trouve et qu'il qualifie de « pénible » et d'« ambiguë », Pricot de Sainte-Marie craint que son travail ne soit plus estimé à sa juste valeur. Il éprouve dès lors le besoin d'insister sur son incontestable capacité à réaliser *seul*, fût-ce au mépris du danger, des itinéraires auxquels Pellissier, lui, a dû renoncer<sup>21</sup>... Au regard de ces difficultés, Pricot de Sainte-Marie tire une satisfaction d'autant plus grande des mots d'encouragement que lui adresse le directeur du Dépôt de la guerre, notamment en ces termes : « Avant tout ne perdez jamais de vue que votre but principal est l'établissement de la carte géographique et topographique d'une contrée à peine connue, carte à laquelle vous devez attacher votre nom<sup>22</sup>. » Au fil des années, les gratifications accordées par sa hiérarchie ont pris la forme de citations dans le *Journal militaire officiel*, et, en 1844, d'une nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Il obtient également l'autorisation de porter la décoration que lui a remise le bey à Paris en novembre 1846. En revanche, la « lettre de satisfaction du ministre » annoncée le 12 juillet 1844 par le directeur du Dépôt de la guerre n'est toujours pas parvenue plusieurs semaines plus tard à son destinataire, qui ne manque pas de faire part de ses regrets.

### **L'aspiration à la reconnaissance de la valeur scientifique de l'activité cartographique et... archéologique**

Cette quête ne se limite pas au cadre strictement militaire ; elle emprunte également la voie des échanges de savoirs, singulièrement, et dès 1839, comme membre titulaire de la Commission d'exploration scientifique d'Algérie, où il put d'ailleurs revoir Falbe. Elle a eu aussi pour cadre la Société de géographie, où il fut admis comme membre en juillet 1843 après la présentation de sa première carte de la Régence réalisée l'année précédente, et avant de donner communication, le mois suivant, de plusieurs plans manuscrits de villes de la régence de Tunis qu'il a levés (Pricot, 1845)<sup>23</sup>. Sous le titre « Antiquités de la Régence de Tunis », le *Bulletin de la Société de géographie* publie

20 Edmond Pellissier de Reynaud publia au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle un ouvrage sur la géographie de la Tunisie (Pellissier, 1853).

21 Dans cette même lettre du 5 septembre 1846, Pricot de Sainte-Marie fournit des preuves de son courage : « Seul, je suis arrivé à Tébessa ; là dernièrement, le général Randon avec son corps d'armée a vu massacrer un convoi de malades. J'ai parcouru les montagnes entre Bizerte et Tabarque ; je suis arrivé jusqu'à cette île ; au retour, vendu par un des miens, je devais être assassiné ; la providence m'a protégé. [...] M. Pellissier n'a pu malgré son désir se rendre directement de Gafsa à Ferianah ; j'ai donné cet itinéraire au Dépôt général. [...] Dans votre note, mon général, vous dites que la mission de M. Pellissier a beaucoup de rapport avec la mienne, et qu'elle a été défavorable à la mienne. Fort de ce jugement, je vous supplie d'appeler l'attention de Monsieur le Ministre de la Guerre sur ma position ; je suis capable de terminer seul ce que j'avais fait seul jusqu'à la mission confiée à M. le consul de Soussa. [...] Officier d'état-major, [...] je demande pour mon corps d'achever ce que j'ai commencé, que cet honneur me soit accordé et je m'en montrerai digne ».

22 Minute de lettre non datée, envoyée par le général Pelet-Clozeau à Pricot de Sainte-Marie (Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Série M : Armée de Terre, M, 3M 388 (D443).

23 Il est à noter que la Société de géographie est présidée en 1836 par le général Pelet-Clozeau, alors directeur du Dépôt de la guerre, fonction qu'il exerça de 1830 à 1850.

en 1847 une lettre que Pricot de Sainte-Marie lui a adressée. La perspective qui y est développée a trait en particulier à un projet d'analyse de la forme et de la situation des trois lacs de Ptolémée ». L'observation des eaux du Djerid, où se trouvent plusieurs sources d'eaux chaudes, conforte son hypothèse d'une « grande masse souterraine coulant du nord-ouest au sud-est ». Il dit s'attacher également à collecter de nombreux échantillons de roches. Mais Pricot de Sainte-Marie prend surtout soin de rendre compte de ses nombreuses investigations archéologiques, et parfois anthropologiques : il détermine au cours de ses itinéraires « tous les avant-postes romains, toutes les villes anciennes » qu'il rencontre, et prête une grande attention aux ruines « considérables » qui se trouvent en face de l'île de Djerba. Il se montre sensible aux modes d'habitat et de vie des paysans de la région de Gabès. Le *Bulletin* publié en 1848 une nouvelle lettre, datée du 15 décembre 1847 et consacrée aux habitations troglodytes du Cap Bon, dont il écrit qu'elles ont dû leur protection à leur isolement et qu'elles sont « dignes de l'intérêt des savants ». Ces observations, ainsi consignées par la Société de géographie, témoignent de l'élargissement du regard et d'une grande curiosité d'esprit<sup>24</sup>. La lettre qu'il adresse à titre tout à fait exceptionnel au ministre de la Guerre en personne, le général Trézel<sup>25</sup>, le 19 décembre 1847, c'est-à-dire pratiquement à la même date, exprime sans nul doute le désir d'être reconnu dans l'ensemble des facettes de son activité, quand bien même la carte de la Régence demeure au premier rang de ses priorités et, on l'a noté sous sa propre plume, le « cœur de l'ouvrage ». Pricot de Sainte-Marie fait part en effet dans cette longue lettre de six pages, qui reprend plusieurs des passages de celle adressée quelques jours plus tôt à la Société de géographie, de sa passion pour l'archéologie. Cet intérêt vient alors de le pousser à explorer la Pointe du Cap Bon, délimitée par « la chaîne qui part de Hammam el Enf et s'étend jusqu'à Hammamet », et dont il prend soin de présenter, sous forme d'hypothèse, l'histoire en termes de soulèvement géologique. Il évoque aussi le peuplement des Troglodytes, dont il pense qu'il est le plus ancien, et s'autorise alors à adopter le ton quasi familier du guide :

« Arrivé au village de El Haouaria, situé sur le versant ouest de Djebel Bass Addar, dirigez-vous au nord, montez sur la berge élevée qui limite la mer ; là de tous côtés, voyez dans

le roc ces ouvertures perpendiculaires carrées de 1<sup>m</sup> 40<sup>c</sup>, avancez ainsi l'espace de 1500<sup>m</sup>, et une falaise à pic de 15<sup>m</sup> de hauteur forme le rivage du terrain parcouru, recouvre la ville des Troglodytes ; ces ouvertures donnent la lumière aux habitations souterraines. Vous cherchez encore l'entrée de cette cité singulière. Revenez sur vos pas [...] ».

Viennent alors la description de la « grande cour » et des « chambres » de « cette ville que nul n'a encore décrite », et son interrogation sur les habitants : des émigrés sardes ou siciliens ? Des forbans qui, de là, regagnaient la mer ?... Une fois ses travaux rédigés, il dit espérer rétablir le nom de quelques cités de cette région singulière. On peut lire cette lettre à la lumière du concept de « spatialité » que propose Michel Lussault, qui souhaite établir une jonction entre « l'ordre des espaces » et les « pratiques sociales » (Lussault, 2007, p. 264). Très clairement, Pricot de Sainte-Marie cherche à être reconnu pour l'originalité et la valeur des observations dont il prend l'initiative, en complément et donc bien plus qu'en marge de sa mission cartographique.

En définitive, Pricot de Sainte-Marie, désireux de donner libre cours à ses goûts personnels sur le terrain de l'anthropologie et, surtout, de l'archéologie, a donné un sens très large à la tâche qui lui a été confiée en 1839 puis confirmée en 1843 par le ministère de la Guerre. La réalisation de la carte de la régence de Tunis demeure son absolue visée, mais elle permet aussi d'emprunter des chemins de traverse. Ces voies sont estimées utiles puisque les découvertes ainsi opérées apportent un enrichissement notable à l'œuvre cartographique, placée ainsi dans le contexte historico-social du « territoire de l'autre » (Surun, 2008, p. 67). En jouant de la sorte sa propre « carte », dont il prend la liberté d'informer son propre ministre, Pricot de Sainte-Marie met en œuvre une personnalisation de son projet professionnel et, au travers de sa pratique de l'interdisciplinarité, enrichit le caractère scientifique de son activité par de nouvelles dimensions, nullement secondaires, sur la base d'enjeux de connaissances qui apparaissent dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. À sa façon, il apporte ainsi sa pierre à l'« invention scientifique de la Méditerranée », dont les travaux « ont montré comment appropriation militaire et scientifique s'entrecroisent l'une l'autre, dans une "instrumentalisation" réciproque, et non à sens unique » (Deprest, 2009, p. 12)<sup>26</sup>.

24 Le fils de Pricot de Sainte-Marie, Jean-Baptiste, Évariste, Charles, mettra en œuvre, également en Tunisie, ces mêmes qualités. Archéologue, épigraphe et diplomate, il a beaucoup œuvré sur le site de Carthage (Laporte, 2002).

25 Le général Camille Alphonse Trézel (1780-1860) a commencé sa carrière militaire, sous le Premier Empire, comme... ingénieur géographe.

26 Sur les importants résultats de ce programme, voir Bourguet, Petit, Nordman et Sinarellis (1998).

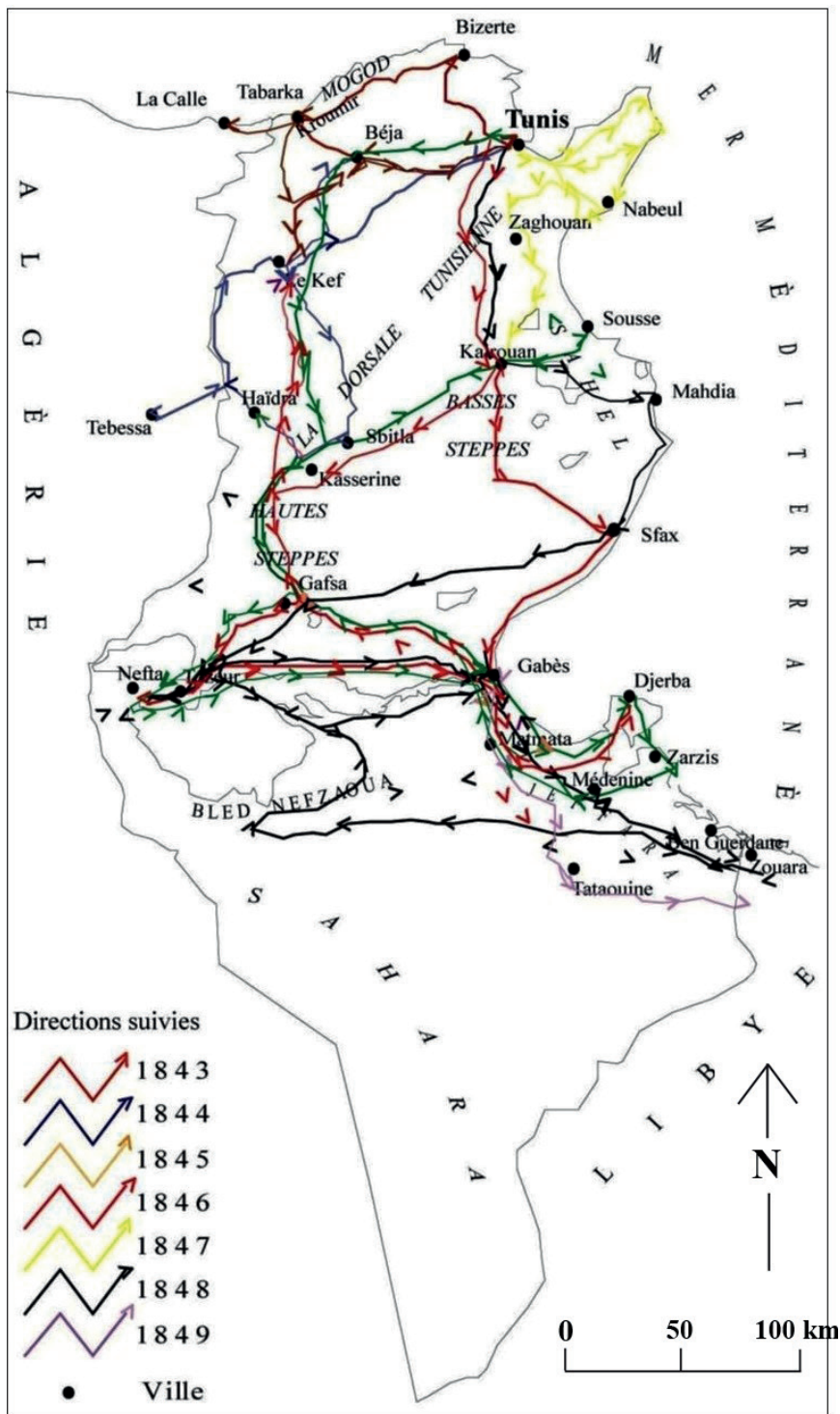


Figure 1 : Carte des itinéraires de Pricot de Sainte-Marie dans la Régence de Tunis au cours de sa seconde mission (1843-1849)  
 Source : Lettres adressées par Pricot de Sainte-Marie au Dépôt général de la guerre (SHD)

## Conclusion

À la question initiale : « À qui appartient la carte ? », s'en est progressivement ajoutée une seconde, qui lui est intimement liée : « À quoi sert la carte ? ». S'entremêlent ainsi deux perspectives complémentaires : « la carte du pouvoir » et « le pouvoir de la carte ». Cela a permis de voir émerger et de dégager des fonctions qui ont pris corps progressivement sur la base des propres intérêts et des objectifs des principaux acteurs individuels ou collectifs en présence : armée et gouvernement français, chef de l'État tunisien, voyageur-cartographe. À l'origine du projet de la carte de la régence de Tunis, ces intérêts et ces objectifs n'étaient présents qu'à l'état virtuel ; ils ne se sont pleinement révélés qu'au fur et à mesure des interactions personnelles et institutionnelles qui se sont nouées aux diverses étapes de la conduite de ce projet.

Dans ces interactions, Pricot de Sainte-Marie occupe une position centrale. La mission qui lui est confiée en raison de sa compétence en cartographie, de ses connaissances linguistiques et de ses qualités personnelles le constitue à bien des égards comme le maître du jeu et le cœur du système relationnel, à la façon d'une « boîte noire ». Parce que la carte permet de « voir l'invisible » (Jacob, 1992, p. 352), le voyageur-cartographe représente pour chacun de ses deux partenaires gouvernementaux, dont il contribue d'ailleurs à renforcer les liens d'associés-rivaux, celui qui détient l'information estimée non seulement utile mais aussi stratégique. Il est en effet le seul à connaître en profondeur la régence de Tunis : son territoire, ses décideurs, ses habitants, ses spécificités régionales, ses conflits internes, son patrimoine archéologique... Il est ainsi l'un de ceux qui participent au passage, dans le monde arabe, des « espaces géographiques aux représentations cartographiques » (Bord, 2000). Comme l'écrit Harley, les cartes ne sont pas de simples relevés de paysages morphologiques : elles « contribuent au dialogue dans un monde socialement construit » (Harley, 1995, p. 20). La critique adressée par Jean-Paul Bord à la cartographie occidentale, en tant que « modèle standard du pouvoir » qui se fait ignorant de l'Autre, participe de cette vision (Bord, 2004b, p. 25). L'adoption d'une approche sociale compréhensive et ouverte a donné à Pricot de Sainte-Marie des ressources qui lui ont précisément permis de surmonter de multiples contraintes matérielles et institutionnelles et, ce faisant, de s'accorder une

grande liberté d'esprit et de mouvement. En définitive, exploitant au mieux les atouts qu'il avait en mains, il a mené un triple jeu, dont il a fait profiter, à des degrés divers, le gouvernement français au travers du ministère de la Guerre et le pouvoir tunisien grâce à ses liens de collaboration avec le bey, mais dont il a su, lui aussi, bénéficier. On retrouve clairement ici les trois dimensions de l'ambivalence que souligne Isabelle Surun en ce qui concerne la représentation de l'explorateur, auquel sont associés tantôt le mérite et le prestige individuels, tantôt la rencontre pacifique avec les habitants et tantôt les relations de domination annonciatrices d'une prise de pouvoir (Surun, 2006, p. 11-17). C'est cette ambivalence même qui rend compte de la face cachée de la carte. L'analyse attentive de la correspondance de Pricot de Sainte-Marie constitue à cet égard une excellente source pour dévoiler l'étroitesse du rapport qu'il a su établir entre son réseau relationnel et le processus de constitution de son savoir.

La synthèse des connaissances qu'il a ainsi acquises vaudra à la carte de 1857 d'avoir conservé intacts, un quart de siècle plus tard, son principe actif et son potentiel opératoire, à la façon d'un dispositif technoscientifique qui articule les signes et les choses en vue d'une possible action stratégique (Callon, 2006)<sup>27</sup>. Tout au cours de son élaboration et jusqu'à la mise en acte de son résultat, la « cartographie est un des lieux où la science et les ambitions impériales se rencontrent » (Blais, 2008, p. 134).

Les conjonctures dans lesquelles est susceptible de s'opérer une telle « rencontre » sont sans nul doute singulières et historiquement situées. Ainsi, les voyageurs qui ont parcouru la Tunisie au XVIII<sup>e</sup> siècle (Shaw, Peyssonnel, Desfontaines...) ont été poussés, dans une très large mesure, par la curiosité que dictait une quête scientifique propre au Siècle des Lumières. La leçon que Lucette Valensi tire de ce contexte est claire : « Les voyageurs des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles ne savaient pas [...] que l'Europe construirait des systèmes coloniaux dans les régions qu'ils visitaient » (Valensi, 2001, p. 8). Avec Pricot de Sainte-Marie, qui occupa son premier poste à Alger de 1834 à 1839, la situation est assurément différente. Nombre d'indices portent pourtant l'observateur à estimer que l'éventuel projet d'occupation territoriale de la Tunisie par son pays n'a pas conduit l'officier français à négliger les enjeux symboliques et scientifiques portés par son entreprise cartographique.

---

27 Michel Callon illustre son propos en particulier par « la carte qui a été établie par le géologue à partir de relevés de terrain » (Callon, 2006, p. 269).



Figure 2 : Carte de la Régence de Tunis dressée au Dépôt de la Guerre en 1857

Source : Collection de la cartothèque de l'IGN, Paris, Série Tunisie, Cartons n°517 et 1 363. Cette carte a été établie d'après les observations et les reconnaissances de Falbe et de Pricot de Sainte-Marie

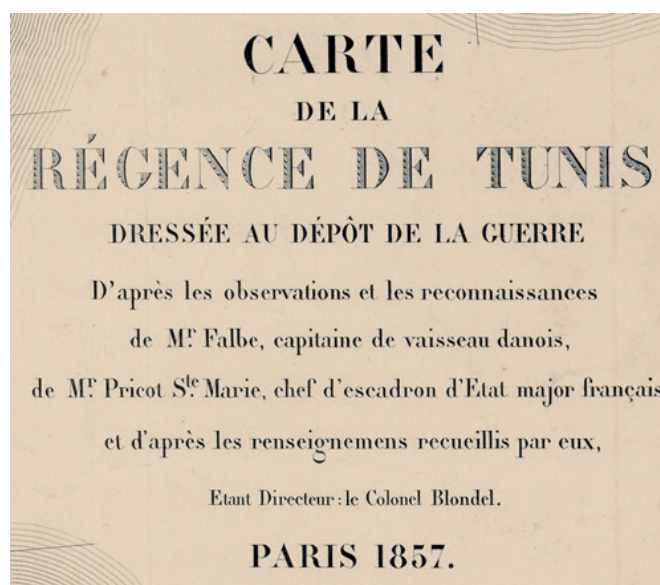


Figure 3 : Extrait de la légende de la carte de la Régence de Tunis de 1857

Source : Collections de la cartothèque de l'IGN

## Bibliographie

- Bair, H., 2018 (à paraître), « Échanges de savoirs et cartographie dans la Tunisie du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Blais, H., Fredj C., Messaoudi A., Surun I., dir., *Histoire d'espaces. Territoires et limites. Contributions en hommage à Daniel Nordman*, Saint-Denis, Bouchène.
- Bair, H., 2016, *Cartographie et représentations de l'espace en Tunisie au XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1881)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Bair, H., 2009, « La première carte moderne de Tunis (1831-1832). Le travail de Falbe en contexte », *Cybergeo, European Journal of Geography, Politique, Culture, Représentations, document 474* . <https://journals.openedition.org/cybergeo/22716>
- Bair, H., 2008, *L'expérience cartographique de l'École polytechnique du Bardo au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Tunis, Université de Tunis, Faculté des Sciences humaines et sociales, Publications du Laboratoire DIRASET Études-Maghrébines (ouvrage en arabe).
- Blais, H., 2014, *Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale*, Paris, Fayard.
- Blais, H., 2008, « Les représentations cartographiques du territoire algérien au moment de la conquête : le cas de la carte des officiers d'état-major (1830-1870) », dans Singaravélou P., dir., *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin, p. 124-134.
- Bord, J.-P., 2004a, « Le dessous des cartes », dans Bord J.-P., Baduel R., dir., *Les cartes de la connaissance*, Paris, Éd. Karthala, p. 9-13.
- Bord, J.-P., 2004b, « La carte et la construction des savoirs en géographie et dans les sciences sociales », dans Bord J.-P., Baduel R., dir., *Les cartes de la connaissance*, Paris, Éd. Karthala, p. 15-37.
- Bord, J.-P., 2000, *Le Monde arabe : des espaces géographiques aux représentations cartographiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Bourguet, M.-N., Petit, B., Nordman, D., Sinarellis, M., 1998, *L'invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Brown, L. C., 1974, *The Tunisia of Ahmad Bey, 1837-1855*, Princeton, Princeton University Press.
- Callon, M., 2006, « Sociologie de l'acteur réseau », dans Akrich M., Callon M., Latour B., *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Mines Paris, p. 267-276.
- Cambrézy, L., de Maximy, R., 1995, « Le dessous des cartes », dans Cambrézy L., de Maximy R, dir., *La cartographie en débat. Représenter ou convaincre*, Paris, Éd. Karthala et Éd. de l'ORSTOM, p. 9-16.
- Deprest F., 2009, *Géographes en Algérie (1880-1950). Savoirs universitaires en situation coloniale*, Paris, Belin.
- Dumas, A., 2006 [1848], *Le Véloce ou Tanger, Alger et Tunis*, Lyon, Éd. Palimpseste.
- Falbe, C. T., 1832, *Description du plan de Tunis et de Carthage*, Copenhague, Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, 1-M 1675. Asie et Afrique, Mémoires et reconnaissance / inventaire / Série 1M Tome II.
- Gaudin, L., 1885, *Attitude politique du gouvernement français dans ses rapports avec la Turquie en ce qui concerne l'indépendance de la Régence de Tunis – 1840-1856*, Alger, Gavault Saint-Léger.
- Harley, B., 1995, *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie* (textes édités par Gould P. et Bailly A.), Paris, Anthropos.

- Hibou, B., 2009, « Le réformisme, grand récit politique de la Tunisie contemporaine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, p. 14-39.
- Jacob, C., 1992, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel.
- Lacoste, Y., 1976, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, Maspero.
- Laporte, J.-P., 2002, « Les Pricot de Sainte-Marie, père et fils, et l'exploration géographique et archéologique de la Tunisie et de Carthage », dans Briand-Ponsart C., Crogiez-Pétrequin S., dir., *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Mémoire, identité et imaginaire*, Rouen, Éditions de l'Université de Rouen.
- Lund, J., 2000, " Archaeology and Imperialism in the 19th century: C. T. Falbe, a Danish Antiquarian in French Service ", *Recueil de mémoires et documents sur Le Forez*, t. 28, numéro consacré aux « Aspects de l'archéologie française au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 331-350.
- Lussault, M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, Coll. « La couleur des idées ».
- Martel, A., 1965, *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie (1881-1911). T. 1.*, Paris, PUF.
- Messaoudi, A., 2015, *Les arabisants et la France coloniale. Savants, conseillers, médiateurs (1780-1930)*, Lyon, ENS Éditions, Coll. « Sociétés, espaces, temps ».
- Monmonier, M., 1993, *Comment faire mentir les cartes. Du mauvais usage de la géographie*, Paris, Flammarion (Traduction française de *How to Lie with Maps*, University of Chicago Press, 1991).
- Nordman, D., 2006, « Les sciences historiques et géographiques dans l'Exploration scientifique de l'Algérie (vers 1840-vers 1860) », dans Blais H., Laboulais I., dir., *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, Paris, L'Harmattan, p. 235-253.
- Palsky, G., 2008, « Carte », <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article266>.
- Pellissier de Reynaud E., 1853, *Description de la Régence de Tunis*, Paris, Édition Impériale.
- Pricot de Sainte-Marie, E., 1845, « Antiquités de la Régence de Tunis », *Bulletin de la Société de Géographie*, 3<sup>e</sup> série, 4, p. 183-184.
- Robert, G., 2011, « Archives », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 112, n° 4, p. 153-160.
- Surun, I., 2008, « Le terrain de l'exploration reconsidéré : les explorateurs européens en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Singaravélou P., dir., *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin.
- Surun, I., 2006, « L'exploration de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 32, p. 11-17.
- Surun, I., 2004, « Le blanc de la carte, matrice de nouvelles représentations des espaces africains », dans Laboulais-Lesage I., dir., *Comblent les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 117-144.
- Taverne, E. de, 1853, *Les forces militaires de la régence de Tunis : l'armée régulière, l'armée de terre et la marine*, ms, Service historique de la Défense, Série M : Armée de terre, série Tunisie 2H2, dossier 1.
- Tlili, B., 1974, *Les rapports culturels et idéologiques entre l'Orient et l'Occident en Tunisie, au XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1880)*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis.
- Valensi, L., 2001, « Introduction », dans Peyssonnel J.-A., *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, Paris, La Découverte, p. 7-38.

Verdier, N., 2015, *La carte avant les cartographes. L'avènement du régime cartographique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, Coll. « Territoires en mouvements ».